
**Association
Sécurité sans Frontière**

Sécurité sur un snowpark



Association Sécurité sans Frontière
C/O Téléverbier SA
par Monsieur Gaston Barben
Case Postale 419
1936 Verbier

Définition

Un snowpark est un espace dans lequel plusieurs activités peuvent être pratiquées. Le snowpark est une descente réservée aux snowboarders et skieurs. Elle est aménagée de sauts et de bosses et équipée de rampes, de rails, etc.

Les éléments composants un snowpark sont les suivants :

- le Big air qui est un tremplin
- le Hip qui est un tremplin avec un atterrissage perpendiculaire à l'appel
- le Step-up qui est un tremplin avec un atterrissage plus haut que l'appel
- le Step down qui est un tremplin avec un atterrissage plus bas que l'appel (sorte de corniche)
- le Quater-pipe qui est un tremplin avec une extrémité verticale et atterrissage sur l'appel
- le Half-pipe qui est un demi-tube permettant l'enchaînement de saut
- la Barre de slide qui est une barre de fer permettant de glisser dessus
- le Box qui est une barre de slide plus large
- le Waterslide qui est un bassin d'eau sur lequel l'on peut glisser

Ces modules sont préparés soit à la pelle ou soit avec un engin de chantier.

Dans un snowpark il y a trois types de parcours principaux :

- Le Slopestyle qui est un ensemble de modules de sauts et de barres de Slide
- Le Half-pipe qui est un demi-tube taillé dans la neige
- Le Boardercross qui est un parcours de course avec des virages relevés et quelques modules de sauts.

L'équipement personnel

Il est indispensable, pour se protéger, de s'équiper de manière optimale.

Le port du casque est obligatoire et le port d'une protection dorsale avec une paire de gants appropriés.

Le Balisage

Il est recommandé, dans la mesure du possible, de créer 3 parcours différents avec une signalisation correspondante à la difficulté de la descente.

- un parcours avec un balisage noir : descente très difficile
- un parcours avec un balisage rouge : descente difficile
- un parcours avec un balisage bleu : descente moyenne

Les recommandations

Avant de s'élancer d'un snowpark il est très important de respecter les consignes suivantes :

- Tenir compte des recommandations affichées au départ de chaque descente émises par la Société d'exploitation
- Faire une reconnaissance du parcours choisi avant de s'élancer sur la descente
- Se renseigner auprès des responsables de la difficulté de la descente et de la situation nivologique
- Etre équipé de manière sécuritaire
- Utiliser les structures de manière à ne pas créer de problèmes à autrui
- Ne pas s'arrêter en cours de descente.
- En cas de chute se retirer immédiatement du parcours
- En cas de problème inhérent à une difficulté de se dégager rapidement du parcours, avertir immédiatement les autres usagers.

Les règles de sécurité

1. Reconnaître le parcours avant son utilisation
2. Utiliser un parcours selon ces capacités
3. Etre certain que le parcours choisi soit libre de tout autre utilisateur
4. Adapter la vitesse d'après ses capacités
5. Ne pas stationner sur le parcours et en cas de chute, dégager rapidement
6. L'utilisateur situé en aval a la priorité par rapport à celui évoluant en amont
7. Respecter les autres usagers

Responsabilité

Chaque utilisateur est responsable en cas d'accident, ou dommage provoqué à lui-même ou à un Tiers.

La société exploitante ne peut être tenue comme responsable en cas de mauvaise conduite des usagers ou de non respect des règles FIS.

En cas de mauvaises conditions nivologique ou en cas d'accident fermer le module et avertir immédiatement le responsable de la sécurité.